

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2009

Présents : M. VIEILLEDENT Michel, Maire. M. COUBES Allain, M. JASSIN Jean-Pierre, Mme PANTEL Guylène, M. PEYRE Jean-Louis, Adjoint.

Mme BOUTEILLE Marie-Chantal, M. BRESSIEUX Jérôme, Mme CATHEBRAS Mireille, M. MOURGUES Fortuné, M. PAULET François, Mme PEDULLA Martine, Mme RABIE Catherine, Mme ROCOPLAN Andrée, M. SEVAJOLS Francis, M. SEVAJOLS François.

M. BRESSIEUX Jérôme est élu Secrétaire.

M. le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour les 3 points suivants :

- Proposition de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie nouvelle à Molines au droit du valat des Cayres.
- Création d'un poste de rédacteur principal.
- Passation de marché pour la restauration du pont de la combe des Cades.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Proposition de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie nouvelle à Molines au droit du valat des Cayres

Monsieur le Maire fait la lecture de la proposition du cabinet FAGGE et propose de lancer la réalisation du relevé topographique et de la phase 1 du projet (Etude du tracé, réalisation du mémoire technique, étude technique et estimation des coûts, approche foncière) pour un montant de 4 400 € HT.

En fonction des résultats de la phase 1, il sera décidé de la suite à donner pour la réalisation du restant de l'étude.

Le Conseil adopte la proposition à l'unanimité.

Création d'un poste de rédacteur principal

Mme Sonia JULIEN ayant été nommée par avancement de grade rédacteur principal, Monsieur le Maire propose de créer ce poste à la Mairie d'Ispagnac.

Le conseil approuve cette création à l'unanimité.

Passation de marché pour la restauration du pont de la combe des Cades

L'estimatif du projet de restauration est présenté au conseil municipal.

Autorisation est donnée à l'unanimité pour lancer cette passation de marché.

Marché : réalisation des travaux AEP sur les villages de Montméjean et de Voltulorgues

Les travaux soumis à consultation d'entreprises concernent la réhabilitation du captage de Montméjean, les travaux AEP sur les villages de Montméjean et de Voltulorgues ainsi que les travaux sur les réservoirs de ces hameaux.

Jean-Pierre JASSIN, rapporteur de la commission appel d'offres, présente les offres reçues et propose au conseil municipal celle de l'entreprise BOURELY FRERES inférieure de 21,3 % par rapport à l'estimation initiale (montant total HT = 62 179,80 €).

Le conseil adopte la proposition à l'unanimité.

Motion de soutien contre la suppression d'emplois à la Poste

Monsieur le Maire fait lecture de la motion adoptée par le conseil municipal de Florac du 14 mai 2009. Celle-ci fait suite aux perturbations du service public postal rencontrées par les usagers durant les travaux de réaménagement des guichets du bureau de Florac (fin 2008). Pour avoir plus d'impact, cette motion est soumise à l'ensemble des communes du canton.

La motion de soutien est votée à l'unanimité.

Convention avec la communauté de communes pour verser une indemnité stagiaire diplôme universitaire

La commune d'Ispagnac a mis à disposition de la Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn, une stagiaire, Mademoiselle Elodie MAZEL, durant la période du 13 octobre 2008 au 30 juin 2009, dans le cadre du « Diplôme d'Université de Secrétaire de Mairie ».

Les autorités administratives des deux structures proposent de lui attribuer une indemnité de stage d'un montant de 2000 €.

La Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn s'engage à prendre en charge cette indemnité.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Sectionnaux

Monsieur le Maire présente l'état des demandes concernant les sectionnaux de Lonjagnes et du Marazeil. Il sera organisé une réunion d'information avec les services compétents pour permettre aux conseillers municipaux de connaître tous les éléments qui règlementent l'attribution de sectionnaux.

Questions diverses :

Achat / Investissement : - une balayeuse pour le nettoyage des rues
 - une monobrosse pour l'entretien des salles communales

Le nouveau site internet « Ispagnac.com » sera en ligne le 20 juin 2009.

Le conseil municipal remercie Mme RABIE Catherine et Monsieur PEYRE Jean-Louis qui ont permis le relooking du site et Mlle JASSIN Sonia pour son apport technique et sa grande disponibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.